

Les présentes Conditions Générales de Services (« **Conditions Générales** ») s'appliquent à toute prestation de services et/ou à toute vente d'équipement faite(s) par l'entité Colt indiquée sur la Commande (« **Colt** ») au client (« **Client** »). Les conditions commerciales du Client sont expressément exclues.

1. Commande et Durée

1.1 La présente Commande (« **Commande** ») comprend la Confirmation de Commande (conformément à la définition ci-dessous), un formulaire de Commande, la description des services, l'accord sur les niveaux de services, les conditions spécifiques applicables aux services, les présentes Conditions Générales et toute tarification relative aux services vocaux que les parties conviennent d'inclure (« **Tarification** »). En cas de divergence entre les documents, ils prévalent selon l'ordre de priorité indiqué ci-dessus.

1.2 « Confirmation de Commande » désigne soit (a) un avis émanant de Colt confirmant son acceptation du formulaire de Commande en question, soit (b) un avis indiquant la date d'installation prévue, soit (c) le formulaire de Commande lui-même contresigné par Colt ou bien (d) l'acceptation par Colt du formulaire de Commande conformément à la clause 14.6.

1.3 La Commande prend effet à la date de Confirmation de Commande. Toute annulation ou modification de la Commande sera soumise aux conditions des présentes Conditions Générales et pourra donner lieu à des frais de résiliation conformément à la clause 9.6. Tout service indiqué dans le formulaire de Commande (« **Service** ») pourra être résilié individuellement et de plein droit, mais la résiliation de la totalité de la Commande met fin à tous les Services au titre de la Commande. Sauf stipulation contraire indiquée sur la Commande et sauf si le Service (dans le cas d'une Commande en ligne) est flexible selon la définition de la clause 14.7, la durée initiale de tout Service indiqué sur le formulaire de Commande est de 12 mois à compter de la première des dates ci-après, soit (a) la date à laquelle Colt a avisé le Client que le Service est prêt à l'utilisation ou (dans le cas d'une Commande en ligne), la date prévue dans la clause 14.7 (« **Date RFU** ») ; soit (b) la date à laquelle le Client commence à utiliser le Service à d'autres fins qu'à des fins de tests ou soit (c) à la date déterminée par Colt, à sa seule discrétion, à la suite d'un retard dans l'exécution par le Client de son obligation de Coopération à la Livraison au titre de la clause 6.2, ou à défaut d'accord sur la date de livraison dans les conditions prévues à la clause 6.3 (« **Durée Initiale du Service** »). Avant l'expiration de la Durée Initiale du Service, le Service ne peut être résilié que dans les cas prévus aux des clauses 2.1, 2.4, 6.1, 6.2, 6.3, 9.2, 9.3, 11.3 ou 15.3 des présentes Conditions Générales. Après l'expiration de la Durée Initiale du Service, la Commande restera en vigueur jusqu'à ce qu'elle soit résiliée conformément aux stipulations des clauses 2.4, 2.5, 9.1, 9.3, 11.3 ou 15.3 des présentes.

1.4 Dans la Commande, le terme « **Affilié(e)** » désigne, eu égard à une partie, toute entité qui contrôle, est contrôlée par ou exerce un contrôle commun sur ladite partie, le « contrôle » désignant le pouvoir, détenu par toute personne ou son/ses mandataire(s), directement ou indirectement, de diriger ou de donner des instructions en vue de diriger une autre personne et les termes « contrôlé(e) » et « contrôlant » doivent être interprétés en conséquence.

1.5 Tous les documents mentionnés dans les présentes Conditions Générales peuvent être disponibles au format papier ou électronique (sauf mention faite d'un format spécifique).

2. Frais

2.1 Les frais seront indiqués sur la Commande ; ou à défaut, les frais standards en vigueur de Colt s'appliqueront. S'il est nécessaire d'avoir recours à un tiers pour la livraison d'un Service, les coûts de ce tiers, qui sont intégrés dans les frais, sont conditionnés à une visite du site en question ou à la révision ou confirmation des résultats de la visite par le tiers. Cette visite, révision ou confirmation peut entraîner une modification des coûts de ce tiers. Ladite modification sera intégralement répercutée sur le Client au titre des frais et Colt informera le Client de ladite révision des frais avant que le Service ne puisse être accepté. En cas d'augmentation des frais, le Client (a) informera Colt de son acceptation ou (b) résiliera la Commande (ou la partie de la commande concernée) en informant Colt de cette décision conformément à la clause 9.5. Après avoir informé le Client du changement, Colt ne sera pas dans l'obligation de réaliser une quelconque opération en lien avec la Commande jusqu'à ce que le Client mette en œuvre l'option (a).

2.2 Tous les frais indiqués sur la Commande s'entendent hors TVA, sauf indication contraire.

2.3 Colt peut facturer des intérêts au Client sur les sommes impayées au taux annuel de 5 % au-dessus du taux de prêt de base de la Banque nationale suisse, le cas échéant, ledit intérêt étant cumulé sur une base quotidienne.

2.4 En cas de modification de la tarification des services vocaux imposée à Colt par un sous-traitant, Colt peut réviser les frais y afférents indiqués sur la Tarification, en appliquant une marge équivalente à celle imposée par le sous-traitant. Cette révision ne peut prendre effet avant la date à laquelle la modification de tarification imposée à Colt prend effet. Colt est tenu d'informer le Client, moyennant un préavis de 30 jours avant la prise d'effet de ladite révision. Le Client est réputé avoir accepté la tarification révisée, à moins que, dans le cas d'une augmentation des frais mensuels récurrents, le Client n'ait résilié la Commande en adressant à Colt une notification écrite, auquel cas la résiliation prendra effet à la fin dudit délai de 30 jours. Pour éviter toute ambiguïté, le Client n'est pas en droit de résilier la Commande en cas

CCP Conditions Générales de Services

d'augmentation des frais de communication (entrants ou sortants).

- 2.5 Après l'expiration de la Durée Initiale du Service, Colt peut réviser les frais des Services au titre d'une Commande à tout moment, en adressant au Client une notification 30 jours avant la mise en application de ladite révision. Le Client est réputé avoir accepté la révision des frais, à moins que, dans le cas d'une augmentation, le Client n'ait résilié la Commande en adressant un préavis écrit à Colt, expirant à la fin ladite période de 30 jours.
- 2.6 Les frais peuvent être modifiés à tout moment afin de se conformer à tout changement de dispositions législatives ou réglementaires impératives.

3. Paiement

- 3.1 Le paiement est dû 30 jours après la date de facturation.
- 3.2 Colt adressera les factures au Client par courrier électronique ou au format électronique, à moins qu'il ne convienne avec le Client d'envoyer les factures par courrier postal. Le format de la facture n'a aucune incidence sur l'obligation de paiement du Client au titre de la clause 3.1 ou sur les droits de Colt au titre des clauses 2.3 et 5.
- 3.3 Les factures sont réputées avoir été acceptées si elles n'ont pas été contestées en donnant à l'appui de la contestation des justifications détaillées, sous un délai de 30 jours suivant la date de facturation. En cas de contestation, le Client doit néanmoins régler à l'échéance la partie non contestée de la facture.
- 3.4 Colt peut, le cas échéant, limiter le montant total dont le Client peut être débiteur envers Colt (« Limite de Crédit »). Colt indiquera au Client sa Limite de Crédit. Colt peut modifier périodiquement cette limite. Si Colt n'a pas indiqué au Client sa Limite de Crédit, celle-ci est alors égale à zéro et tous les frais doivent être payés à l'avance.

4. Fraude

Le Client ne doit pas utiliser le Service à des fins frauduleuses, illicites ou allant à l'encontre de la Politique d'utilisation acceptable de Colt, disponible à l'adresse <http://www.colt.net/terms-and-conditions/#colt-acceptable-use-policy>, et, le Client devra, pour éviter que d'autres ne le fassent, s'assurer de la mise en place de mesures de protection appropriées concernant les équipements ou tout moyen du Client. Le Client est seul responsable de toute fraude qui se produit et de tous frais qui y sont liés. Colt n'assume aucune responsabilité ou obligation en ce qui concerne la configuration, l'utilisation ou le fonctionnement des équipements du Client à moins que Colt n'en ait expressément convenu autrement par écrit.

5. Suspension de Livraison

Sans préjudice des autres droits ou actions dont Colt pourrait se prévaloir, Colt peut suspendre les Services : (a) moyennant un préavis de 7 jours (ou tout autre préavis d'une durée supérieure si cela est légalement requis) si le Client ne règle pas une facture à son échéance ou s'il ne respecte pas toute autre obligation au titre de la Commande, ou (b) immédiatement si la Limite de Crédit du Client est dépassée ou si Colt peut raisonnablement

considérer que le Service (ou tout autre Service fourni par Colt ou l'un de ses Affiliés au Client au titre d'une autre commande) est utilisé à des fins frauduleuses, ou illicites.

6. Livraison

- 6.1 Chaque Service sera réputé être accepté à compter de la Date RFU ou avant, si le Client commence à utiliser le Service à d'autres fins qu'à des fins de tests, à moins que le Client n'informe Colt par écrit dans les 5 jours ouvrables suivant la Date RFU qu'il croit en toute légitimité que le Service n'est pas prêt à l'utilisation et des raisons pour lesquelles le Service n'est pas prêt à l'utilisation. Dans ce cas, Colt mettra en œuvre des moyens raisonnables pour résoudre le problème et communiquera au Client une nouvelle Date RFU, et le Service sera réputé accepté uniquement suivant le processus décrit à la disposition qui précède. Toutefois, si le Client informe Colt par écrit une nouvelle fois (ou à quelque moment ultérieur) qu'il croit raisonnablement que le Service n'est pas prêt à l'utilisation, chaque partie alors pourra notifier à l'autre partie la résiliation de la Commande (ou de la partie concernée de la Commande) conformément à la clause 9.5.
- 6.2 Le Client doit coopérer raisonnablement (notamment en fournissant toutes les informations et les accès aux sites nécessaires et autorisations connexes) à ses propres frais et selon des conditions raisonnables (« Coopération à la Livraison ») et/ou s'assurer que des tiers assurent la Coopération à la Livraison nécessaire pour permettre à Colt de fournir les Services et de respecter la Date de livraison promise (ou « DLP » ou « CPD »), ce qui comprend l'installation des équipements de Colt ou du Client. Colt peut demander au Client d'apporter les justifications écrites de son droit d'accès à ces sites. Si la Date RFU est retardée de plus de 30 jours au-delà de l'émission de la « Task Delay Notification » (qui est un email généré par les systèmes Colt notifiant le Client d'un retard) du fait d'un manquement du Client quant au respect de son obligation de Coopération à la Livraison, Colt pourra, à l'issue de ce délai de 30 jours (que le Client puisse ou non utiliser le Service en raison de ce retard), à sa seule discrétion, résilier le Service conformément à la clause 9.5, ou considérer la Durée Initiale du Service comme ayant pris effet et commencer la facturation mensuelle des frais récurrents.
- 6.3 Si Colt accepte, à son entière discrétion, de différer la livraison des Services à la demande du Client, aucun changement ne sera apporté aux frais d'installation et de Service comptabilisés à compter de la Date RFU. Toutefois, dans le cas où Colt ne pourrait ou ne voudrait accéder à la demande du Client, alors Colt en notifiera rapidement le Client et, si dans un délai 5 jours calendaires à compter de la notification, les parties ne conviennent pas, d'une nouvelle date de livraison et des modifications apportées aux frais, Colt pourra alors, à sa seule discrétion, résilier la Commande (ou la partie de la Commande concernée) conformément à la clause 9.5, ou considérer la Durée Initiale du Service comme ayant pris effet et commencer la facturation mensuelle des frais récurrents.

CCP Conditions Générales de Services

6.4 Colt conserve son droit et ses titres de propriété sur ses équipements qui sont installés sur le site du Client ou d'un tiers pour la prestation des Services, et le Client devra prendre les dispositions requises au regard de toute instruction raisonnable communiquée par Colt dans ce cadre, et devra respecter lesdites instructions et s'assurer que tout tiers concerné en fait de même.

6.5 Si les équipements sont vendus, le risque est transféré au Client à la livraison, le transfert de propriété par Colt étant conservé jusqu'à réception du paiement intégral du prix convenu.

7. Garantie et niveaux de Services

7.1 Colt garantit que les Services seront fournis conformément à la Commande en faisant preuve de la compétence et de la diligence raisonnables.

7.2 Si les Services ne répondent pas aux critères contractuellement convenus : (a) Colt doit y remédier à l'avenir conformément aux délais prévus par l'accord sur les niveaux de services ou, en l'absence d'un tel accord, dans un délai raisonnable, et (b) le Client peut réclamer les crédits de Service conformément audit accord.

7.3 Lorsque les équipements sont vendus, Colt s'efforcera de transférer au Client le bénéfice de toute (éventuelle) garantie que Colt reçoit de la part de son fournisseur des équipements.

8. Propriété intellectuelle

Aucun droit de propriété intellectuelle n'est conféré au Client, sauf accord écrit explicite de Colt.

9. Résiliation

9.1 Chaque partie peut résilier une Commande en notifiant un préavis écrit de 90 jours devant prendre effet à la fin d'un mois calendaire et, au plus tôt, à la fin de la Durée Initiale du Service. Le Client doit payer les frais applicables jusqu'à la date de résiliation.

9.2 A la demande du Client, Colt peut, à sa discrétion, accepter de résilier (déconnecter) un Service avant la fin de la Durée Initiale du Service, sous réserve que l'ensemble des frais applicables à la Durée Initiale du Service restent dus par le Client nonobstant la résiliation anticipée.

9.3 L'une ou l'autre partie peut résilier la Commande en tout ou en partie immédiatement après en avoir informé l'autre par écrit : (a) en cas de non-respect par l'autre partie d'une condition essentielle de la Commande (ce qui inclut le non-paiement des frais par le Client à leur échéance) et, s'il est possible de remédier à ce non-respect, si cette partie n'y remédie pas dans les 30 jours calendaires qui suivent la mise en demeure lui demandant d'y remédier, (b) si l'autre partie risque de devenir insolvable, devient insolvable, est déclarée en faillite ou cesse ses activités ou (c) dans toute circonstance décrite à la clause 9.4.

9.4 Les circonstances énoncées dans la clause 9.3 sont les suivantes : (a) que tout Service a été utilisé ou est utilisé à des fins frauduleuses ; (b) que tout autre service fourni par Colt au Client ou à l'un de ses Affiliés, dans le cadre d'une autre Commande, a été utilisé ou est utilisé à des fins frauduleuses ; ou (c) que Colt soupçonne raisonnablement que tout autre Service fourni par Colt au

Client ou à l'un de ses Affiliés à tout Affilié du Client a été utilisé ou est utilisé à des fins frauduleuses.

9.5 Toute résiliation en application des clauses 2.1, 6.1, 6.2, 6.3 ou 11.3 doit être notifiée par écrit par la partie demandant la résiliation à l'autre partie et prendra effet à la date de notification jusqu'à ce qu'une date ultérieure soit spécifiée.

9.6 En cas de résiliation par l'une ou l'autre des Parties en application des clauses 6.2 ou 6.3, le Client doit payer les frais liés à une résiliation anticipée, comprenant ce qui suit : (a) les frais équivalents aux frais fixes qui auraient été dus au titre des douze (12) premiers mois de la Durée initiale du Service, si la Commande n'avait pas été résiliée (ces frais n'incluent pas les frais déjà facturés en amont de la résiliation et qui restent dus) ; et (b) la valeur de tout autre frais dû à un tiers (sous réserve qu'il soit lié aux Services fournis au cours de la Durée Initiale du Service et à l'issue de ladite période de douze (12) mois), déjà engagée par Colt, ou auquel Colt s'est engagée, à la date de la résiliation. Pour éviter toute ambiguïté, il est entendu que ces obligations de paiement s'exercent sans préjudice d'éventuels dommages-intérêts qu'une partie pourrait réclamer à l'autre partie.

10. Limitation de responsabilité

10.1 Aucune disposition des présentes Conditions Générales ne limite ou n'exclut la responsabilité de l'une ou l'autre partie :

10.1.1 pour toutes pertes dans la mesure où elles sont causées par une fraude ;

10.1.2 en cas de décès ou de préjudice corporel causé par sa négligence (ou celle de ses agents) ; ou

10.1.3 si, en tout état de cause, elle ne peut pas être légalement limitée ou exclue.

10.2 La responsabilité globale annuelle de Colt et de ses Affiliés en ce qui concerne l'ensemble des réclamations, pertes, frais ou dommages-intérêts découlant de toute inexécution de la Commande, de toute violation d'une loi, d'actes délictuels ou autre, au cours d'une Année Contractuelle (conformément à la définition ci-dessous) est limitée à 100 % des frais effectivement payés à Colt au titre de cette Commande au cours de ladite Année Contractuelle. Par Année Contractuelle, il faut entendre la période commençant à la date de Confirmation de Commande ou à sa date anniversaire et se terminant 12 mois plus tard (ou, si elle est antérieure, à la date d'expiration ou de résiliation de la Commande).

10.3 Colt et ses Affiliés ne peuvent être tenus responsables, sur la base d'une réclamation contractuelle, d'un acte délictuel (y compris en cas de négligence), d'une violation d'une obligation légale ou autre, découlant ou liés aux présentes Conditions Générales :

10.3.1 : quelles soient directes ou indirectes : pour toutes (i) pertes de bénéfices ; (ii) pertes de revenus ; (iii) pertes d'économies anticipées ; (iv) pertes d'opportunités d'affaires ; (v) pertes de clientèle ou atteintes à la réputation ; (vi) pertes, endommagements ou corruption de données ; ou

CCP Conditions Générales de Services

10.3.2 pour tout dommage indirect et/ou consécutif.

10.4 Les crédits de Service constituent l'unique et entière réparation du préjudice du Client en cas de non-respect de l'accord sur les niveaux de services.

10.5 Les limitations et exclusions prévues à la présente clause 10 doivent s'appliquer, malgré que Colt et ses Affiliés aient été informés de l'éventualité de la perte en question ou non.

10.6 Le Client est tenu de rembourser Colt pour tout coût additionnel (y compris les coûts de réparation) que Colt et ses Affiliés pourraient encourir, en raison d'un retard ou d'une omission dans l'exécution de ses obligations ou responsabilités. Colt est habilité à facturer lesdits coûts au Client, sous réserve de pouvoir fournir un dossier détaillant les manquements en question.

11. Cas de Force Majeure

11.1 Aucune partie ne peut être tenue responsable d'un manquement en cas d'événement échappant à son contrôle raisonnable tel que les suivants (sans que cette liste soit limitative) : incendie, inondation, conditions météorologiques particulièrement mauvaises, guerre, circonstances belliqueuses, autorité civile ou militaire, grèves, lock-out, interruption générale du réseau, mesures prises par le gouvernement ou tout autre événement considéré comme étant un cas de force majeure au regard de la loi (« **Cas de Force Majeure** »).

11.2 Si, en raison d'un Cas de Force Majeure, une partie est empêchée, entravée ou retardée dans l'exécution de l'une quelconque des obligations lui incombant aux termes de la Commande, cette obligation sera suspendue pendant la durée dudit Cas de Force Majeure et aucune partie ne sera réputée avoir manqué à ses obligations.

11.3 Si le Cas de Force Majeure dure plus de 30 jours, l'une ou l'autre partie est en droit de résilier la Commande immédiatement.

12. Protection des Données

12.1 Conformément à la législation en vigueur en matière de protection des données et, en particulier, la Loi fédérale sur la protection des données du 19 juin 1992 (ci-après « FDPA »), et, conformément au Règlement européen (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (ci-après « **RGPD** »), et conformément à toute législation locale en vigueur, Colt et son siège social (indiqué à la clause 15.4) des présentes Conditions Générales, indique par les présentes qu'il est susceptible de procéder au traitement des données à caractère personnel de la Commande et/ou des signataires de la Commande (ci-après les « **Signataires** ») en qualité de Contrôleur des données (« **Données à caractère personnel** »). Les signataires peuvent s'adresser au Délégué à la protection des données de Colt à l'adresse dpo@colt.net pour toute demande relative au traitement des Données à caractère personnel.

12.2 Aux fins de la clause 12 des présentes Conditions Générales, Colt, les Données à caractère personnel sont

nécessaires et ne seront conservées et traitées par Colt que pour les besoins du maintien et de la gestion de la relation contractuelle avec le Client y compris pour l'exécution des contrôles de qualité et la fourniture d'une formation, le cas échéant. La base légale pour le traitement des Données à caractère personnel est l'intérêt légitime de Colt en qualité de Responsable du traitement des données. Il se peut en outre que, lors de la relation contractuelle entre Colt et le Client, ce dernier divulgue à Colt certaines données à caractère personnel de son propre personnel, dont Colt pourrait avoir besoin pour prendre contact eu égard à la fourniture du Service (« **Contact(s)** »). Les données à caractère personnel des Contacts, qui seront divulguées à Colt, pourront inclure, sans toutefois s'y limiter, le prénom, le nom de famille, la fonction et l'adresse e-mail du Contact. Les Parties conviennent expressément que le traitement de toute donnée à caractère personnel à des fins autres que celles susmentionnées, par exemple à des fins de marketing, sera couvert et régi par une annexe distincte des présentes Conditions Générales, le cas échéant. Par conséquent, l'exécution de la Commande constitue le fondement juridique pour le traitement des données à caractère personnel

12.3 Les données à caractère personnel feront l'objet d'un traitement pendant toute la durée de la relation contractuelle avec le Client, nonobstant la conservation à l'issue de la relation contractuelle nécessaire à la constatation, l'exercice ou la défense d'un droit en justice et/ou comme le permet la législation en vigueur.

12.4 Colt informe par les présentes que des données à caractère personnel pourront être transférées ou rendues accessibles à des tiers, tels que les sociétés Affiliées, les agents et les sous-traitants de Colt, au sein ou en dehors de l'UE/EEE, et appartenant au groupe des sociétés de Colt, et notamment ceux indiqués à la page suivante : <http://www.colt.net/legal>. Ce transfert sera effectué aux fins de la fourniture des Services, notamment de support et d'assistance techniques, et aux fins de la gestion commerciale du Client, notamment à des fins de facturation. À des fins de facturation, les données à caractère personnel pourront être envoyées à Colt Technology Services India Private Limited (entreprise enregistrée sous le N° U72900DL2004PTC125537), Ground Floor and First Floor, Worldmark 1, Asset Area 11, Aerocity, Hospitality District, Indira Gandhi International Airport, New Delhi-110037, Inde. Un accord intragroupe de transfert des données sur le modèle des Clauses contractuelles types telles que publiées par la Commission européenne, a été signé entre toutes les entités de Colt.

12.5 Le cas échéant, le Client (dans ce cas précis, une personne physique) et/ou le Signataire et/ou un Contact (ci-après les « **Personnes concernées** ») pourront exercer leurs droits d'accès, de rectification, d'opposition et d'effacement à tout moment, sans frais, en écrivant à l'adresse indiquée à la clause 15.4 des présentes Conditions Générales, et en joignant une copie de leur pièce d'identité et un document les légitimant à exercer ledit droit. Dans certaines circonstances, les Personnes

CCP Conditions Générales de Services

concernées pourront également être en droit de demander un traitement restreint. Dans tous les cas, les Personnes concernées résidant dans l'Union européenne reconnaissent leur droit à porter plainte auprès de l'autorité de contrôle locale. Cette possibilité n'est pas disponible pour les Personnes concernées résidant en Suisse.

12.6 À cet égard, le Client déclare et garantit qu'il va, conformément à la FDPA et, au RGPD et à toute autre législation locale en vigueur, fournir à ses Contacts toutes les informations relatives à Colt et stipulées à la clause 12 (« Déclaration de confidentialité de Colt »). De même, le Client déclare et garantit (i) qu'il mettra à la disposition des Contacts la Déclaration de confidentialité de Colt, par des moyens légaux et (ii) qu'il obtiendra une preuve légale et valide de la communication de la Déclaration de confidentialité de Colt aux conditions stipulées ci-dessus. Le Client devra conserver lesdites preuves et les mettre à la disposition de Colt dans les plus brefs délais, et à tout moment, si ce dernier en fait la demande.

12.7 En cas d'exercice des droits par les Contacts concernés, le Client en informe Colt, sans délai excessif, et dans tous les cas au plus tard cinq (5) jours ouvrés à compter de la réception de ladite demande. Le Client s'engage à ne fournir à Colt aucune donnée à caractère personnel pour laquelle des droits d'effacement et/ou d'opposition ont été exercés par les Contacts concernés, ni aucune donnée à caractère personnel qui ne soit pas mise à jour, conformément à tout droit potentiel à la rectification précédemment exercé par les Personnes concernées.

12.8 Si la fourniture par Colt de Services au Client l'oblige à traiter des Données à caractère personnel du Client pour le compte du Client et selon ses instructions concernant la finalité et les moyens d'un tel traitement, Colt sera alors considéré comme un sous-traitant et suivra les instructions qui lui auront été fournies aux termes de tout accord applicable relatif au traitement des données (« **ATD** »).

12.9 Pour plus d'informations sur l'utilisation et le traitement des Données à caractère personnel par Colt, veuillez consulter la politique de confidentialité de Colt à l'adresse <https://www.colt.net/fr/data-privacy-statement/>

13. Confidentialité

13.1 « Informations » désigne toute information, prix, données, savoir-faire pratique et documents que la partie réceptrice reçoit de la partie divulgateur, à l'exception de ceux ou celles : (a) qui sont dans le domaine public, et/ou (b) qui figuraient dans des documents légitimement connus de la partie réceptrice avant que celle-ci ne les reçoive de la partie divulgateur, et/ou (c) que la partie réceptrice a légitimement reçus de la part d'un tiers sans aucune violation d'un accord par ce tiers.

13.2 La partie réceptrice ne doit divulguer aucune partie des Informations ni en permettre l'accès à une personne quelconque, sauf : (a) si cette personne a la qualité d'agent, de contractant, d'Affiliée, de commissaire aux comptes ou de consultant de la partie réceptrice et a raisonnablement besoin de connaître ces Informations et si cette personne est légalement liée par des conditions

de confidentialité semblables à celles figurant dans les présentes Conditions Générales, ou (b) si cela s'avère nécessaire pour se conformer à des obligations légales ou réglementaires.

13.3 La présente clause 13 continuera de s'appliquer pendant une durée de 5 ans après la date d'expiration ou de résiliation de la Commande.

14. Commandes de services en ligne

Portail de Services

14.1 Toute prestation de service et/ou vente d'équipement disponible à la commande via tout portail en libre-service automatisé en ligne de Colt sera définie dans les présentes Conditions Générales comme le « **Portail de services** » et la Commande en question, passée via le Portail de services sera définie dans les présentes en tant que « **Commande en ligne** ». La présente clause 14 s'applique uniquement lorsque la Commande est une Commande en ligne. En cas de divergence avec les autres dispositions des présentes Conditions Générales, la présente clause 14 prévaut uniquement eu égard audit conflit. Cette Commande en ligne prend effet lorsque le client clique sur un bouton « J'accepte » ou coche une case indiquant l'acceptation des présentes Conditions Générales sur le Portail de services ou, si ladite Commande est antérieure, lorsque le client utilise l'un des Services. Les conditions de la Commande en ligne s'appliqueront pour toute la durée de la Commande, conformément à ce qui est stipulé à la clause 14.7.

Accès utilisateur

14.2 Colt a fourni au Client un compte de connexion principal au Portail de services, afin de lui permettre de gérer ses Services au sein du Portail de services. Le Portail de services peut fournir une fonctionnalité permettant au Client de créer des sous-comptes pour une gestion plus granulaire des Services.

14.3 Le Client est responsable de toutes les activités effectuées sur le Portail de Services lorsque les identifiants de connexion associés audit Client sont utilisés.

14.4 Le Client est tenu de veiller à ce que les personnes dont les informations sont indiquées dans le formulaire d'inscription du Portail de Service (« **Utilisateurs autorisés du Portail** ») soient autorisées, d'un point de vue légal, à agir pour le compte du Client, à être un utilisateur du Portail de services et à disposer de l'autorité nécessaire pour engager juridiquement le Client.

14.5 Le Client est chargé de préserver la confidentialité du compte et du mot de passe du Portail de Services, et de restreindre l'accès à son ordinateur. Il accepte par ailleurs la responsabilité de toutes les activités effectuées à l'aide des identifiants de connexion qui lui sont associés. Colt se réserve le droit, à son entière discrétion, de suspendre le Service, de bloquer les comptes, de supprimer ou de modifier du contenu.

Commande en ligne et durée

CCP Conditions Générales de Services

- 14.6 La Confirmation de Commande est une notification électronique par e-mail adressée par Colt, confirmant qu'il accepte la Commande en ligne en question, ou tout autre moyen électronique permettant à Colt de communiquer efficacement au Client l'acceptation de la Commande en ligne.
- 14.7 La Commande en ligne prend effet à la date de Confirmation de Commande. Sauf indication contraire dans la Commande en ligne, la Durée Initiale du Service sera celle décrite dans la Confirmation de Commande, à compter de la Date RFU (à savoir quelques minutes après la Confirmation de la commande). Pour tout Service décrit dans la Commande comme étant « flexible », aucune Durée Initiale du Service ne sera applicable. Par conséquent, le Service applicable prend fin lorsque le Client résilie le Service en cliquant sur un bouton de résiliation sur le Portail de services, avec effet immédiat (sauf si ledit Service est résilié autrement, conformément aux présentes Conditions Générales).

15. Dispositions diverses

- 15.1 Toute notification relative à une Commande peut être établie par écrit et remise en mains propres, ou adressée par courrier postal affranchi au tarif prioritaire, télécopie ou transmission électronique (y compris par courrier électronique).
- 15.2 Colt peut sous-traiter, céder ou nover toute Commande, en partie ou dans sa totalité (ainsi que les obligations et droits afférents) à un tiers et le Client consent par les présentes, à une telle sous-traitance, cession ou novation.
- 15.3 Le Client déclare ne pas être impliqué dans une quelconque activité et ne pas avoir commis d'acte quelconque susceptible d'être considéré comme une violation de toute réglementation ayant pour objectif de prévenir et/ou de réprimer toute extorsion, corruption ou blanchiment d'argent, et tout financement d'acte terroriste, et ce, au sein de toute juridiction où le Client mène ses activités. Le Client a pris et prendra, à tout moment, toutes les mesures pertinentes, y compris la mise en œuvre de mesures de contrôle appropriées, afin de veiller au respect de la législation et de la réglementation par lui-même et par chacun de ses membres et de ses employés. En cas de non-respect de ces obligations ou de plainte pour non-respect de ces obligations reçue par Colt, ce dernier est habilité à résilier la Commande entre lui-même et le Client. La résiliation prend effet immédiatement à la date indiquée dans la notification écrite adressée à cet égard.
- 15.4 Il est possible de prendre contact avec Colt par l'un des moyens suivants :
- Site Web : www.colt.net/ch
(téléphone) +41 (0) 58560 1600
(fax) +41 (0) 58560 2610
(mail) Colt Technology Services AG
Albulastr. 47
8048 Zurich, Suisse
- 15.5 Les présentes Conditions Générales peuvent uniquement être modifiées par écrit par les deux parties, et toute

question contractuelle ou non contractuelle découlant des présentes Conditions Générales ou de la Commande ou en relation avec celles-ci est régie par le droit suisse (à l'exception de la Convention des Nations Unies et des conventions relatives à la vente internationale de marchandises), et soumise à la juridiction exclusive des tribunaux de Zurich.